



Cofinancé par
l'Union européenne

CAHIER DES CHARGES

12/11/2025

Prestations Emploi Insertion 2026



**Service bénéficiaire : LE PLIE, représenté par son directeur
87 avenue Aristide Briand - 93240 STAINS**

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le PLIE de Plaine Commune est l'un des dispositifs portés par l'association CODE, créée le 01 janvier 2025 à la suite de la fusion des associations Plaine Impact Inclusion et Objectif Emploi. Il constitue un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes le plus en difficulté.

Il s'adresse aux bénéficiaires des minima sociaux (à l'exception du RSA) aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, aux personnes reconnues travailleurs handicapés et aux personnes âgées de plus de 45 ans, résidant sur le territoire de Plaine Commune.

Chaque personne intégrant le dispositif PLIE, signe un acte d'engagement avec son conseiller, aussi appelé « référent de parcours ».

Ensemble, ils travaillent à sa remobilisation vers l'emploi, l'identification de ses compétences et de ses besoins pour favoriser son insertion professionnelle. Le participant réalise différentes étapes de parcours qui vont l'amener vers une sortie positive ; emploi durable (CDD de + de 6 mois ou CDI), formation diplomante ou certifiante, ou création de son propre emploi.

Ce présent cahier des charges a pour vocation de rechercher des prestataires pour mettre en place les actions relatives aux « Prestation emploi insertion 2026 »

Commande souhaitée

L'équipe projet de l'association CODE pour son dispositif PLIE, appuie quotidiennement le réseau de référents pour mieux répondre aux enjeux d'insertion durable des participants accompagnés. D'un travail partenarial est née la nécessité de proposer plusieurs prestations qui permettront aux participants en parcours de renforcer leur maîtrise de la langue française, de travailler sur la confiance, l'estime de soi et la présentation orale ainsi que sur les entretiens de recrutements

Chacune des prestations envisagées doit permettre une individualisation du parcours des participants, en aidant à lever des freins à l'emploi dans les domaines suivants :

-  Formation linguistique
-  Communication, renforcement de la confiance en soi et redynamisation
-  Formation HACCP
-  Définition de projet
-  Préparation aux entretiens d'embauche, Coaching, TRE

Les prestataires candidats peuvent répondre à un ou à plusieurs de ces lots. Il est par ailleurs demandé de tenir compte du planning prévisionnel des actions indiqué.

L'association CODE pour son dispositif PLIE se réserve le droit de négocier les offres reçues, ainsi que la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Chacun des lots est différencié et la description du besoin est détaillée dans les pages suivantes.

1er LOT FORMATION LINGUISTIQUE

L'association CODE PLIE souhaite la mise en place de deux parcours par niveau de formation linguistique FLE et Alpha. Le parcours proposé devra intégrer le diagnostic, le détail des heures et contenus pédagogiques ainsi que le passage à des certifications sanctionnant le niveau à la sortie (DELF).

Le prestataire devra prendre en charge la formation linguistique d'un groupe de 12 personnes par niveau.

Les formations s'adresseront prioritairement aux participants en CDDI sur les chantiers d'insertion de la programmation du PLIE.

En conséquence, la fréquence des sessions de formation ne devra pas excéder une journée par semaine.

Le volume horaire envisagé est d'environ 150 heures de formation pour chaque niveau/ groupe. Les dates souhaitées de mise en oeuvre sont précisées ci dessous:

1ere session FLE : 19 janvier/juillet 2026 et la 2eme : septembre / 31 décembre 2026

1ere session ALPHA : 19 janvier/juillet 2026 et la 2eme septembre / 31 décembre 2026

Le prestataire devra proposer un devis par groupe et par niveau, en précisant le nombre d'heures envisagées et le prix forfaitaire proposé avec un détail du coût horaire.

L'association CODE pour son dispositif PLIE pourra attribuer chacun des groupes de niveau à un prestataire différent.

Par ailleurs, dans le cadre de ce lot, des projets ciblés pourront être proposés tels que :

Atelier linguistique de préparation au code de la route

Certains participants du PLIE ont besoin du permis de conduire pour mettre en œuvre leur projet professionnel mais présentent un niveau linguistique trop juste pour entreprendre cette formation sans préparation spécifique. Une formation sera axée sur le vocabulaire du code de la route et aura pour objectif la préparation à l'examen du code, première étape pour l'obtention du permis B.

Le prestataire proposera un devis pour un format d'une journée ou demi-journée par semaine pour environ 12 personnes. L'opérateur devra s'adapter aux besoins des participants, cependant un parcours complet ne devra pas excéder 80 heures par participant.

- 1 session de mars à juillet 2026

Le PLIE sera attentif à toute proposition novatrice argumentée.

2ème LOT DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET PROFESSIONNELLES, CONFIANCE EN SOI ET IMAGE DE SOI, REDYNAMISATON

Les difficultés sociales rencontrées par les participants accompagnés dans le cadre du PLIE ainsi que les périodes d'inactivités génèrent souvent des sentiments négatifs tels que la perte de confiance, la remise en question quotidienne, la dévalorisation constante, isolement ; Ces éléments complexifient davantage la redynamisation.

Les propositions seront construites afin d'être l'intersection d'une action de remobilisation travaillant sur la réappropriation de soi et la capacité d'être acteur de sa recherche d'emploi. Elles permettront :

- D'impulser une dynamique nouvelle en reconnectant les participants à leur « moi » et en le valorisant.
- De booster leurs recherches d'emploi en appartenant à une action collective durant plusieurs jours.
- De se rendre compte de leurs atouts et des différents moyens qui existent pour diversifier leur recherche d'emploi et ainsi multiplier leurs chances de réussite.
- De découvrir le monde de l'entreprise et d'en retirer des enseignements.

Pour répondre à ces objectifs, il est recherché la mise en œuvre des actions ci-dessous :

1) Un parcours condensé coordonné de deux semaines de remobilisation

Ce parcours, conçu pour 12 participants devra permettre de travailler sur les relations interpersonnelles, l'estime et la confiance en soi, la gestion des émotions et du stress, les techniques et pratiques socio-esthétique, Coaching vestimentaire...Il s'appuiera sur des supports pédagogiques variés tels que : jeux de rôles, expression corporelle, théâtre, danse.. afin de favoriser son apprentissage.

CODE pour son dispositif PLIE souhaite proposer deux parcours au cours l'année. Le premier parcours devra s'organiser au cours des semaines 13 et 14 et , le second parcours au cours des semaines 41 et 42.

Ci-dessous un planning prévisionnel, à titre d'exemple, afin d'articuler au mieux les modules.

Lundi	Atelier se connaître et comprendre l'autre
Mardi	Atelier confiance en soi et posture (Théâtre)
Jeudi	Atelier identifier ses ressources Atelier conseil en image (socio esthétique)
Vendredi	Savoir parler de son parcours et se différencier

Lundi	Savoir parler de son parcours et se différencier
Mardi	Temps culturel
Jeudi	Plan d'actions et recherche d'emploi active
Vendredi	Simulation d'entretien avec entreprises Repas partagé et copil action

1.1 Parcours de remobilisation ciblé

Les participants en parcours d'insertion au sein des chantiers de notre programmation sont également confrontés à cette problématique. Nous attendons des propositions d'action pour ce public.

Ces propositions se feront sur plusieurs semaines car les salariés en parcours ne pourront se libérer plus d'**une journée par semaine**. Il est attendu deux sessions pour cette cible sur l'année.

Les propositions d'actions devront s'organiser les semaines **8 à 16** pour la première session et les semaines **39 à 46** pour la seconde session, pour un groupe de 12 participants.

NB : D'autres propositions argumentées peuvent être soumises. L'équipe du PLIE étudiera avec attention toutes les offres. En fonction de la pertinence des offres reçues et des besoins identifiés des participants, un point de cadrage sera organisé.

3ème LOT FORMATION HACCP

Certains participants ont pour projet professionnel de travailler dans le secteur du nettoyage ou de la restauration pour lesquels ils ont des compétences avérées mais pas de diplôme.

Une formation HACCP est un premier niveau de formation qui leur permettra de travailler dans la restauration ou dans le secteur hospitalier.

Le planning prévisionnel serait de 3 sessions entre janvier 2026 et décembre 2026 : **1 session Mars, Juin, octobre 2026, les semaines 12,25,47.**

Les groupes seront constitués de **12 participants par session.**

Cette formation devra être de courte durée et proposée par un prestataire ayant un plateau technique restauration.

4ème LOT DEFINITION DE PROJET ET DECOUVERTE DES METIERS

Certains participants du PLIE n'ont pas d'idée précise de l'emploi qu'ils pourraient exercer et/ou ont parfois des idées fausses sur les compétences attendues pour certains métiers. Ils sont soit en reconversion professionnelle car ils ne peuvent plus exercer leur métier initial, soit ils n'ont effectué que des missions ponctuelles ne débouchant jamais sur un emploi pérenne.

Définition de projet

Il s'agira de proposer une action qui permettra aux participants de valoriser les compétences acquises lors de leur parcours professionnel afin de trouver des pistes de métiers envisageables et de les confronter à la réalité du monde du travail (enquêtes métier, PMSMP...).

L'objectif étant de faire le point sur ses aptitudes, compétences, expériences, motivations et aspirations personnelles.

Les groupes seront constitués de 10 participants.

Confrontation avec les attentes des employeurs

Un autre type d'action pourra être envisagé pour créer des liens entre les participants du PLIE et les entreprises une fois le projet validé. Le prestataire devra proposer pour chaque participant ou groupe de participants souhaitant travailler dans le même domaine, une rencontre avec des entreprises pour bénéficier de conseils quant aux compétences et savoir être attendus. Une découverte métier pourra également être axée sur les métiers en tension du territoire.

Les groupes seront constitués de 10 participants.

3 sessions sont souhaitées : **Mars/Mai/Novembre 2026**

Les semaines (11,21,45)

Ces actions seront destinées à tous les participants inscrits dans le dispositif PLIE. Les actions devront être finalisées avant le **31 décembre 2026**

5ème LOT PRÉPARATION AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE/ COACHING /TRE

Concernant ce cinquième lot, CODE PLIE souhaite obtenir des offres de prestataires qui permettent d'assurer la préparation active à la recherche d'emploi des participants venant de terminer un parcours en chantier d'insertion, une étape de formation et plus généralement les participants qui ont validé leur projet professionnel.

Il s'agit d'offrir une prestation préparant directement aux entretiens d'embauche, en particulier via des simulations d'entretien. Cette prestation doit permettre aux participants de s'approprier les codes de l'entreprise et de se préparer au mieux à la communication avec les recruteurs et futurs employeurs en leur transmettant un « savoir être » en entreprise.

Là encore, la forme est laissée libre au prestataire (simulation d'entretien, préparation, coaching, CV, etc...)

Toutefois ces ateliers devront être organisés pour des groupes de 10 personnes, à la fréquence d'une fois tous les deux/trois mois si possible et étalés du mois de janvier 2026 à décembre 2026.

5 sessions : Février/avril/ juin/septembre /Novembre 2026

Les semaines 8/16/27/39/49

1. Procédure de soumission et de sélection des offres

Le pouvoir adjudicateur est l'association CODE, porteur du PLIE de Plaine Commune sis 87, avenue Aristide Briand, 93240 STAINS.

Le présent cahier des charges de cet appel d'offres a pour finalité d'aider l'acheteur à choisir une offre pertinente, en assurant la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Conformément à la législation en vigueur, les offres pourront être négociées par l'acheteur, mais l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions de participation :

Le marché ne pourra être attribué à un opérateur qui serait dans l'interdiction de soumissionner au regard des règles relatives aux marchés publics.

Pièces à produire :

- Documents de présentation de l'entreprise (indiquant notamment les points suivants : statut juridique, nombre de salariés, année de création, références professionnelles et capacité technique).
- Proposition d'intervention mentionnant les modalités de mise en œuvre de la prestation, la méthodologie envisagée, les moyens humains prévus.
- Fiche synthétique de l'action.
- Devis indiquant le prix global, le nombre d'heures d'intervention et le coût horaire proposé, CV des intervenants.

Critères de sélection :

L'Association CODE pour son dispositif PLIE sélectionnera l'offre la plus avantageuse, en fonction des critères suivants :

- Adéquation de l'offre au cahier des charges proposé (50%)
- Outils pédagogiques mobilisés afin d'atteindre les objectifs fixés par l'action (30%)
- Cout de la prestation (20%)

Une fois le prestataire sélectionné, celui-ci recevra une lettre de notification. A partir de là, l'action pourra démarrer. Le prestataire signera également un acte d'engagement précisant les détails du marché obtenu dont les pièces justificatives demandées pour attester de la réalisation de l'opération. Les pièces justificatives permettront d'évaluer le niveau de réalisation et procéder au paiement des factures qui seront transmises par le prestataire.

Conditions particulières d'exécution

L'Organisme Intermédiaire des PLIE de Seine-Saint-Denis a alloué un budget à l'association Plaine Commune, le PLIE dans le cadre d'une subvention globale FSE +. A ce titre, l'association Plaine Commune, le PLIE est porteur d'un projet FSE + et peut dépenser des crédits du FSE + en vue de procéder à l'achat de prestations lui permettant de mener à bien sa mission. Ces crédits européens sont alloués au titre du Programme National **FSE+ 2021-2027 « Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences ».**

Le présent appel d'offre, en vue d'un achat de prestation, est donc encadré par les textes communautaires et nationaux applicables à la gestion du FSE +, ce qui induit des conditions d'exécution particulières.

Les titulaires du marché seront ainsi tenus aux obligations suivantes :

- Les titulaires devront se conformer aux exigences de publicité liées au financement communautaire de l'opération : l'intervention auprès des participants devra mentionner la participation du FSE +. Tous les documents écrits remis aux participants, en particulier les feuilles d'émargement, devront comporter les logotypes européens.
- Les titulaires seront tenus de transmettre à Plaine Commune, le PLIE les données permettant de renseigner le suivi des participants et les indicateurs de réalisation attendus (feuilles d'émargements, bilans etc...).
- Préalablement au paiement de la prestation, les titulaires devront fournir les pièces afférentes aux modalités d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus.

Le paiement du marché est soumis à une clause de réfaction en cas de sous-réalisation des prestations attendues : seules les heures effectuées et dûment justifiées (notamment par les feuilles d'émarginement) seront mises en paiement.

► Les titulaires s'engagent à recevoir les représentants du PLIE dans le cadre de visites sur place en cours d'exécution du programme, à conserver les pièces relatives aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires, et à les mettre à disposition des contrôleurs nationaux ou communautaires habilités.

Etapes de la procédure et délai de remise des offres

Envoi du cahier des charges : 12/11/2025.

Date limite de réception des offres 10/12/2025 à minuit.

Date d'envoi des notifications après commission de sélection : Retour par mail à partir du 09 Janvier 2026

Les dossiers remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus pourront ne pas être retenus.

Calendrier prévisionnel :

Le démarrage prévisionnel des actions est prévu à partir du 19 janvier 2026 ; les actions devront impérativement être achevées au plus tard le 31 décembre 2026.

La période de sélection et de recrutement prévisionnels des participants PLIE pourra commencer dès la notification d'attribution.

Remise des offres : Le prestataire devra remettre son offre, par courrier ou par mail, à l'adresse suivante :



C/O Maison de l'Emploi de Stains
« Offre Prestations Emploi Insertion 2026 »
87, Avenue Aristide Briand - 93240 Stains

nicolas.pouliquen@code93.fr / lucien.nguema@code93.fr

Objet : « Offre Prestations Emploi Insertion 2026 »



CODE PLIE



Cofinancé par
l'Union européenne